



EXTRAIT N°17/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JANVIER 2021

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et un et le vingt-cinq du mois de janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoints</u> : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. RETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. PALIX Pierre, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme MENCE Marielle, M. ADELAIDE Michel, Mme Sandrine RIERNY, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.
Présents	28	ABSENTS EXCUSES : M. ARETO Joseph, (procuration à M. Claude ADELE), Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. Jean-Christophe ROSELET), ATHANASE Rémy.
Procurations	2	
Absents	2	
Excusés	1	ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane.
ASSISTANTS		M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), M. José SOUDOUROM.
REÇU LE		02 FEV. 2021

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR DE LA VILLE DE SAINT JOSEPH

Le maire expose :

Pour compléter l'offre éducative définie dans le Projet Éducatif de Territoire de la commune (PEDT) la Commission Jeunesse – Education – Lien intergénérationnel a validé, conformément aux engagements de la majorité municipale et en accord avec la circonscription de Saint-Joseph, la mise en place d'un Conseil Municipal Junior dans le courant de l'année scolaire 2020-2021.

Celui-ci a pour objectif de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge, l'apprentissage de la démocratie et de lutter contre l'abstention.

A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la cité.

Le conseil Municipal Junior : Objectif du projet

Le Conseil Municipal Junior remplira un triple rôle :

- Être à l'écoute des idées et propositions des enfants et les représenter,
- Proposer et réaliser des projets utiles à tous tant à l'échelle des écoles que de la commune,
- Transmettre directement les souhaits et observations des enfants aux institutions scolaires, ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Joseph.

Le Conseil Municipal Junior aura à échanger et à travailler avec différents services municipaux et seront accompagnés par un (ou des) référent(s) parmi le personnel municipal et/ou de la Caisse des Ecoles.

Les Conseillers juniors seront invités aux temps forts de la vie communale et aux commémorations avec la finalité de transmettre la mémoire

Modalités

Le Conseil Municipal Junior sera composé de 33 conseillers junior élus, répartis entre 22 conseillers (élèves de CE2, CM1, CM2 au jour du scrutin) pour les écoles et 11 conseillers (élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} au jour du scrutin) pour le collège.

Pour être électeur, l'enfant devra être scolarisé dans la commune et faire, avec autorisation parentale, une demande d'inscription sur le fichier électoral junior.

Pour être candidat, l'enfant devra être scolarisé dans la commune, faire, avec autorisation parentale, une demande d'inscription sur le fichier électoral junior et une déclaration de candidature.

Le Conseil Municipal Junior sera élu pour trois ans. Il élira un Maire junior et ses adjoints et se réunira périodiquement, ses assemblées donnant lieu à un compte rendu présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal Junior pourra disposer d'un budget de fonctionnement défini par les élus du Conseil Municipal.

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Information à l'attention du public scolaire et des familles : du 01/02/2021 au 05/02/2021

Inscription au fichier électoral et Date d'organisation du scrutin : du 22/02/2021 au 12/03/2021

Enregistrement des candidatures : du 15/03/2021 à 8h00 au 26/03/2021 à 16h00.

Ouverture de la campagne officielle : le lundi 19/04/2021 à 8h00

Fin de la campagne : le jeudi 29/04/2021 à 16h00

1^{er} tour de scrutin : le vendredi 30/04/2021

2nd tour de scrutin : le vendredi 07/05/2021

Installation du Conseil Municipal Junior : le Samedi 15/05/2021

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

DE VALIDER la création du Conseil Municipal Junior

DE VALIDER pour une durée de 3 **ans** les listes des membres titulaires et suppléants du CMEJ

D'AUTORISER l'investiture du conseil, l'élection du Maire junior et de ses adjoints

D'AUTORISER le Maire à signer la charte de fonctionnement

D'AUTORISER le Maire à prendre pendant toute la durée du mandat de cette promotion toute disposition administrative garantissant le bon déroulement de l'action éducative et citoyenne menée à travers le CMEJ

D'APPROUVER le principe d'un budget prévisionnel de fonctionnement du CMEJ pour l'année 2021.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.



Fait à Saint-Joseph, le 25 janvier 2021

Pour le Maire, et par délégation

1^{er} Adjoint

Claude ADELE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le